

...des initiatives citoyennes

☞ Agir au niveau local

En participant aux réunions des conseils municipaux et à celles du Conseil Syndical du SIVOM du Pays de Fayence, nous marquons l'intérêt que nous portons aux dossiers locaux dans tous les domaines : social, culturel, économique et nous améliorons notre connaissance de ces dossiers. Nous sommes alors mieux à même d'informer la population ou d'organiser, si nécessaire, des actions de soutien ou de contestation.

☞ Stimuler la concertation, diffuser l'information

Des décisions importantes sont prises par nos élus sur des sujets qui ont des conséquences importantes et durables sur les habitants. Une élection n'est pas un "chèque en blanc" : toute action au niveau communal a d'autant plus de chances de réussir qu'elle aura fait l'objet d'une réelle concertation. Cette évidence n'est pas encore comprise par nos élus qui n'en voient pas l'intérêt. De même, l'information des habitants est pratiquement nulle sur des sujets qui concernent pourtant leur vie quotidienne. Stimuler la concertation, diffuser l'information disponible, cela fait partie de l'action citoyenne. ;

Le C.I.C rencontre régulièrement, à sa demande, les Maires des différentes communes sur des dossiers précis ou pour des "tours d'horizon" plus vastes. Il en rend compte dans le "Courrier du CIC" (5 à 6 numéros par an). Faire du "Courrier du C.I.C" un véritable "contre pouvoir de l'information" dans le canton est une ambition à long terme...

Des actions d'information plus ponctuelles et plus ciblées, comme des distributions de tracts sur les marchés, sont organisées lorsque l'actualité le demande.

☞ Agir en réseau, démultiplier les actions

Dans le canton comme aux niveaux régional et national, des associations sont très actives dans différents domaines (culturel, social, environnemental...). Le C.I.C n'a pas vocation à les concurrencer mais plutôt à se coordonner avec elles, à les appuyer, chaque fois que nécessaire (lutte contre le projet d'incinération à Fontante, Coordination anti THT, alphabétisation, etc.) sans pour autant y diluer ce qui fait notre originalité. Le C.I.C est par ailleurs adhérent à plusieurs associations nationales dont il soutient et relaie l'action au niveau local ("Un Travail pour Chacun", "ATTAC" ...).

☞ Approfondir notre réflexion dans tous les domaines touchant à la citoyenneté

Le C.I.C organise 3 à 4 conférences-débats par an sur des sujets variés, autour de spécialistes de ces thèmes : ex. le révisionnisme (avec P. Vidal-Naquet), la liberté de presse (Serge Halimi), l'islamisme (Bruno Étienne), le chômage (Jacques Nikonoff), la mondialisation financière (Fabrice Aubert).

☞ Organiser des rencontres conviviales

La citoyenneté s'exprime aussi de façon privilégiée dans le cadre convivial des repas de quartier, qui s'adressent à toute la population d'une commune et intéressent jeunes et moins jeunes. À ces occasions, des contacts, des amitiés se nouent, des débats informels s'engagent au delà des clivages politiques et sociaux.